

Feuille de route du Pacifique Sud-Est sur la planification de l'espace marin et l'économie bleue durable

Sur la base d'activités de développement des capacités visant à favoriser l'échange de connaissances et le dialogue, l'initiative MSPglobal a guidé ses pays bénéficiaires vers la formulation de recommandations sur la planification de l'espace marin et l'économie bleue durable transfrontalières dans le Pacifique Sud-Est.

Il est essentiel de noter que l'ensemble des recommandations ci-dessous ne constitue en aucun cas une liste figée classée par ordre de priorité. Au contraire, les différents blocs thématiques sont tous liés entre eux et ont le même niveau d'importance.

I. Articulation interinstitutionnelle et transfrontalière

Il s'agit de l'interrelation et de l'articulation entre les différents niveaux institutionnels, de politique publique et d'administration, du niveau local au niveau national, ainsi qu'entre pays voisins.

- Les plans de gestion sectoriels ou par activités doivent être articulés et unifiés par la PEM, ce qui nécessite un travail coordonné et harmonieux entre les institutions qui pilotent ces processus, conformément à leurs pouvoirs et compétences.
- Pour une planification et une gestion efficaces des zones côtières et maritimes, une vision globale du territoire, de la connectivité des écosystèmes, de la gestion des risques et des mesures d'adaptation au changement climatique est essentielle, en plus des critères environnementaux, dans la conception et le développement des activités maritimes.
- Le travail commun entamé se poursuivra avec les pays voisins de la région pour identifier à la fois les conflits d'intérêts et points de convergence existants entre les objectifs et intérêts nationaux, dans l'objectif d'articuler les efforts menés par chaque pays en matière de PEM.

II. Économie bleue

Développement durable et stratégique des secteurs maritimes dans le cadre de la planification.

- La participation du secteur privé doit être encouragée afin de renforcer son engagement actif dans les processus de PEM et d'économie bleue durable.
- Le processus de PEM doit s'accompagner de la promotion de modes de production et de consommation durables des ressources, des biens et des services offerts par l'environnement marin et côtier, permettant ainsi d'assurer la subsistance des communautés locales.
- Les différents secteurs économiques qui convergent dans la PEM doivent être encouragés à offrir des biens ou des services qui génèrent des impacts environnementaux positifs et intègrent des bonnes pratiques environnementales, sociales et économiques, contribuant de fait à la conservation des ressources marines en tant que capital favorisant le développement durable.

III. Approche écosystémique

Planification d'un point de vue écosystémique et cohérence prenant en compte les effets possibles de la répartition des usages maritimes dans l'environnement marin et côtier.

- Des actions conjointes seront définies entre les autorités et la société pour maintenir la connectivité écologique, sociale, culturelle et économique, permettant ainsi le déplacement continu des espèces et le flux des processus naturels qui entretiennent la vie sur Terre, afin d'assurer le fonctionnement correct des écosystèmes et le développement durable de notre région dans son ensemble.
- Nécessité de renforcer et d'intégrer l'approche écosystémique dans les plans et visions des pays, favorisant ainsi la mise en place de mesures de prévention face aux risques actuels, de même que l'investissement dans des solutions basées sur la nature comme mesures d'atténuation, de rétablissement et d'adaptation.
- Importance de garantir l'identification des principales menaces pour la biodiversité dans les zones où la PEM est mise en œuvre.

IV. Recherche, développement, innovation et formation

Connaissances, techniques, données et produits à l'appui de l'élaboration de plans d'aménagement de l'espace marin et du renforcement des capacités des parties prenantes au cours du processus.

- Il est important d'analyser les tendances de croissance des différents secteurs économiques afin d'élaborer des scénarios permettant d'identifier les zones de développement stratégiques tout en garantissant la conservation des écosystèmes.
- Importance des connaissances de l'océan (*ocean literacy*), de l'investissement dans la recherche et des études qui permettent de mieux comprendre les zones marines et de produire davantage de connaissances. Sur la base de ces dernières, les pays peuvent élaborer des solutions meilleures et plus durables.
- La priorité doit être donnée à l'éducation à travers le renforcement des capacités pour consolider les objectifs de ces recommandations. Les connaissances sur la PEM et l'économie bleue doivent être transmises à tous les niveaux institutionnels et sectoriels afin d'unir les forces et de mettre en place des programmes d'éducation publique visant à promouvoir une « sensibilisation maritime » des citoyens.

V. Participation et communication

Diffusion des connaissances sur la planification de l'espace marin et participation des parties prenantes et du public.

- Renforcer les processus de diffusion sur la PEM et l'économie bleue pour assurer leur adoption à tous les niveaux.
- L'interaction avec les parties prenantes aux niveaux local, national et régional est essentielle. À ce titre, il est nécessaire d'établir des canaux de coordination des activités menées par les autorités compétentes pour toutes les parties intéressées afin de rendre compte des progrès réalisés, des besoins en données et en informations, des réunions techniques, ainsi que pour sensibiliser la population.
- Il est important de garantir la participation de la communauté dès le début et tout au long du processus, et de renforcer la gouvernance au niveau institutionnel des peuples indigènes/autochtones, des personnes d'ascendance africaine et des communautés locales en général, afin d'obtenir des résultats légitimes qui permettent et facilitent l'appropriation, la gestion, le suivi et le contrôle de ce qui est planifié.